

DEVEENEZ RÉPARATEUR(TRICE) TECHNICIEN(NE) EN ACCORDÉON



LE MÉTIER

Le (la) réparateur(trice) d'accordéon travaille dans un atelier ou dans un magasin de musique où il (elle) réalise des opérations de nettoyage, d'entretien et de première maintenance. Il (elle) intervient pour des réparations du système MIDI, des problèmes d'étanchéité et d'accord sur des instruments chromatiques et diatoniques. Impliqué(e) également dans la démarche commerciale, il (elle) est en mesure de conseiller la clientèle sur l'achat, la bonne utilisation et l'entretien de l'instrument.

Avec un BMA, le (la) technicien(ne) en accordéon travaille en toute autonomie, fabrique des pièces ou parties de l'instrument et assure des opérations de réglage complexes voire des modifications. Il (elle) analyse la demande de la clientèle, identifie les dysfonctionnements et établit des devis.

DEUX DIPLÔMES



CAP Assistant(e) Technique des Instruments de Musique (ATIM) en accordéon



Brevet des Métiers d'Art (BMA) technicien(ne) en facture instrumentale option accordéon

LES ATOUTS

- ◆ Un établi pour chaque apprenant
- ◆ Des ateliers équipés en outils acoustique et technique, et en machines professionnelles
- ◆ Un parc instrumental dédié au prêt et à la pratique
- ◆ L'enseignement technique assuré par des professionnel(le)s du secteur



Itemm

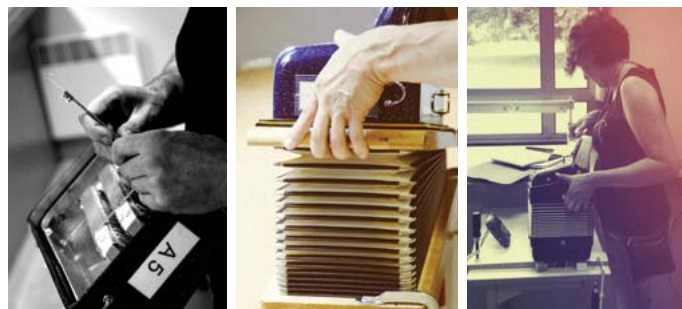
Institut technologique européen
des métiers de la musique

71 avenue Olivier Messiaen 72000 Le Mans
+33 (0)2 43 39 39 00 / renseignements@itemm.fr
association loi 1901 / siret 380133678 00025 / APE 8532Z - DE 52720035472

LE CONTENU

CAP

- Assurer la maintenance courante des accordéons
- Faire des opérations d'entretien autour de l'étanchéité, de l'accord et du système MIDI
- Effectuer différentes réparations comme le réglage mécanique, le changement des peaux, le nettoyage des lames, la réparation du soufflet, la remise en état de la caisse, le remplacement des boutons etc.



BMA

- Assurer des opérations de réparation complexes
- Maîtriser les techniques de fabrication comme le collage, le soudage, les opérations de fabrication de mécanique, et le travail du bois
- Remettre en état, fabriquer ou changer toute pièce ou partie d'instrument hors instrument historique

PLUS D'INFORMATIONS

www.accordeon.itemm.fr



DÉROULEMENT

CAP

- En Temps Plein : 9 mois dont 25 semaines à l'Itemm et 12 en stage

BMA

- Formation en alternance sous contrat avec une entreprise : 24 mois dont 32 semaines à l'Itemm

MODALITÉS D'ADMISSION

CAP

- En temps plein sur 1 an : Il est accessible avec un niveau V au minimum, sur dossier, tests et entretien individuel

BMA

- Il est accessible aux titulaires du CAP ATIM option accordéon et dispensé en alternance.

